

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19183 - 74ÈME ANNÉE

## Plus de trois semaines de mobilisation depuis le début du mouvement des gilets jaunes

### Gilets jaunes : un grand mouvement populaire à construire



Ce samedi, des gilets jaunes ont marché dans les rues de Saint-Denis avant de revenir à la Maison du peuple réunionnais. Cette initiative a rappelé que trois semaines après le début du mouvement, aucune avancée concrète n'a été obtenue à part une baisse anticipée du prix des carburants. Les gilets jaunes sont toujours confrontés au défi de leur structuration, et certains envisagent de se rassembler ce matin devant le siège de la Région Réunion.

Plus de trois semaines après le déclenchement à La Réunion du mouvement des gilets jaunes, le 17 novembre, la mobilisation continue. Les différentes rencontres avec les élus, et la visite pendant trois jours de la ministre des Outre-mer n'ont pas permis de régler la situation.

Les revendications principales sont en effet loin d'être satisfaites. Ce week-end était donc marqué par une ambiance de veillee d'armes, dans l'attente de nouvelles actions ce lundi.

#### Revendications pas satisfaites

Depuis le 17 novembre, la parole s'est libérée. Des Réunionnais issus de toutes les classes sociales ont pu se rencontrer sur les barrages. Ceci a permis de se connaître, et à chacun d'être confronté aux souffrances des plus démunis, qui sont contraints de se nourrir avec du riz, de l'huile et du piment une partie du mois. Située devant la préfecture, la Maison du peuple réunionnais permet

de faire vivre cet état d'esprit des barrages. Cette initiative souligne l'intérêt de nombreux Réunionnais pour les affaires publiques, ce qui contraste fortement avec l'augmentation constante du taux d'abstention aux élections. La désaffection des urnes traduit notamment le sentiment que les élus ne disposent pas des responsabilités pour répondre aux problèmes de la population. À cela s'ajoute une crise de confiance vis-à-vis d'un système qui permet à certains d'entre eux de s'enrichir grâce à l'argent public. Didier Robert, président de Région, cristallise ce rejet d'une vieille classe politique qui accumule mandats, fonctions et indemnités tandis que la situation de la population n'a cessé de s'aggraver.

Ceci explique pourquoi une des actions envisagée dès samedi par les gilets jaunes présents devant la préfecture est un rassemblement ce matin devant le siège de la Région Réunion.

Plus que jamais, les gilets jaunes sont face au défi de leur structuration. Certains élus misent en effet sur la division du mouvement en recevant séparément des délégations. Ils montrent la crainte que les gilets jaunes s'organisent autour d'une plate-forme capable de fédérer un grand mouvement populaire susceptible de remettre en cause le système.

## Le 10 décembre à la Haute Cour de Londres

# « Soutenons le nouveau combat des Chagossiens »

Dans un message publié samedi soir, le Comité de solidarité Chagos-La Réunion annonce une nouvelle étape du combat des Chagossiens pour retourner vivre dans leur pays dont ils ont été tous chassés à cause de la construction de la base militaire de Diego-Garcia. Ils ont obtenu la tenue d'une audience devant la Haute Cour de Londres. Le procès s'ouvre aujourd'hui.



« C'est ce lundi 10 décembre 2018 que s'ouvre à la Haute Cour de Londres le procès initié par Olivier Bancoult et les Chagossiens, un procès qui va traiter du fond du problème des Chagos.

Il faut se rappeler qu'il y a deux ans, en juin 2016, la Cour Suprême britannique avait rejeté l'appel déposé par Olivier Bancoult au nom du Groupe Réfugiés Chagos. Cet appel portait sur le « jugement catastrophe » de 2008 émis par la Chambre des Lords, qui avait conclu une décennie de batailles judiciaires par un rejet total du droit des Chagossiens à retourner vivre dans leurs îles natales, d'où ils avaient été expulsés quelque 40 années plus tôt.

Autrement dit, la Cour suprême avait confirmé le rejet de la revendication chagossienne, par la plus faible des marges, trois voix contre les Chagossiens et deux voix pour.

Une confirmation de l'inflexibilité de Londres pour revoir sa politique de violation d'un des droits humains les plus élémentaires, celui de vivre là où l'on est né.

Mais le rendu du jugement de la Cour Suprême avait reconnu l'injustice commise et avait délivré une assez claire « recommandation » à la Grande-Bretagne de sortir de cette impasse « irrationnelle, déraisonnable et disproportionnée ». La suite des événements a montré que le gouvernement de Theresa May a fait tout le contraire : le 16 novembre 2016, elle annonçait la prorogation du bail de location de Diego Garcia aux USA, et ruinait les attentes des Chagossiens.

Olivier Bancoult était donc en droit de réengager une action face à la Haute Cour de Londres, et c'est ce qu'il a fait, repartant à l'assaut avec un grand courage. C'est

cette nouvelle action qui débouche ce lundi sur un nouveau procès. Nouveau procès, mais aussi nouveau contexte. L'audition ouverte devant la Cour internationale de Justice de La Haye en août dernier aura en effet donné un extraordinaire écho aux voix des Chagossiens, en particulier le témoignage bouleversant de Liseby Elysé.

Le Comité Solidarité Chagos La Réunion, toujours en contact solidaire étroit avec nos amis chagossiens, exprime son soutien chaleureux à la veille de ce nouveau temps fort de leurs luttes. Nous suivrons avec une grande attention le déroulé et le contenu des débats, qui doivent produire une avancée décisive de leur combat pour la Justice.

Georges Gauvin, président  
Alain Dreneau, secrétaire»

### In kozman pou la rout

## « Lo rish i fé péshé, lo pov i domann pardon »

Sa I rapèl amoin in désin : in loto I pass, I klabous in moun a pyé. Lo moun a pyé I di : éskiz, moin la pa fé éksopré. Lo moun an loto I anvoye ali in jirman a la volète. Souvan dé foi nou lé dann in sosyété konmsa : bann gro péshèr, pèrsonne I kritik pa zot sof si I trap azot in foi l'tan la min dann bokal konftir, mé lo pov, I pass pa in zour, in èr, in minite san k'demoun I kritik ali. Fam sèl ? Sa I gingn kozman sa. Shomèr ? I dire volèr sré pa pli grav. Zémigré ? Akoz i mète pa sa déor. Mi pans zot I konpran mon kozman é la pa bézoin mi arzout ankor la dsi. Sèl z'afèr mi di, rofléshi azot la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Edito

# Pourquoi les 2 TV boycottent-elles le PCR ?

Ainsi le Président de la République Emmanuel Macron a décidé de se prononcer sur la crise et prendre des mesures d'urgence. Il était temps. Car, depuis le 17 novembre, cela fait 3 semaines que les manifestations paralysent tout. On verra s'il sera à la hauteur de ce jour symbolique de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

En effet, le 10 décembre 1948, les 58 membres de l'assemblée des Nations Unies adoptent une déclaration universelle des droits humains à Paris. Souvent repris, l'article 1 indique : "Tous les êtres humains naissent libres égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité". Le 70<sup>e</sup> anniversaire revêtait un éclat particulier. Hélas, il a été assombri par les conséquences de la politique de Macron.

En vertu de cet article, il devra d'abord tirer les leçons pour lui-même et s'excuser d'avoir attenté à la fraternité des citoyens dont il en a la charge. Jusque maintenant, il a toujours dit qu'il est le responsable de tout. Le peuple a retenu aussi les frasques de son épouse qui possède un statut digne de la monarchie. Elle use et abuse des finances publiques alors que le peuple souffre. Il devra expliquer par quels moyens il compte reconstruire "un esprit de fraternité". Ensuite, il devra ordonner la fin des poursuites, la libération des détenus et l'amnistie générale pour les cas liés aux événements.

À première vue, il a décidé de ne pas démissionner puisqu'il rencontrera aujourd'hui les présidents d'association d'élus, les président du Sénat, de l'Assemblée Nationale et le CESE. Il a aussi rendez-vous avec 6 organisations de travailleurs et 3 du patronat. Ils auront pour tâche de reconstruire le dialogue à la base avec les Gilets Jaunes. Les résultats devront être connus dans 3 mois et demi. Ces partenaires auront un rôle ingrat : ils n'accepteront pas que le Président se tire à bon compte en leur refilant "la patate chaude".

A La Réunion, cela fait longtemps que le PCR appelle à une rencontre sans exclusive. Il a anticipé la crise sociale inéluctable, en avançant un cadre légitime : une version améliorée de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) élargie aux forces vives (associations, syndicats...). Le PCR a dit retrouvons-nous entre Réunionnais et arrêtons un projet global et cohérent. Le Comité Central tenu jeudi dernier a fait une déclaration au titre explicite : "Répondre d'urgence aux exigences sociales du peuple. Préparer l'avenir par la Conférence territoriale élargie".

Serait-ce parce qu'il est le seul parti politique qui comprend la situation et propose des solutions concrètes qu'il est boycotté par les 2 chaînes de télévisions ? Il est ridicule de continuer à faire de l'anti-PCR.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## La sékirité alimantèr : sa l rant dann nout léjitime défans

Promyé largiman kont la sékirité alimantèr mi vé bate atèr toutsuitman sé kan demoun i di isi La Rényon la sirfas agrikol lé tro pti pou fé sa. Sa la pa vré ! Pou kosa mi di sa ? Pars néna o moins sète mil éktar lé an frish isi é sa sé in tériroir i pé mète o sèrvs nout sékirité alimantèr.

Mi parl lo sète mil éktar, mé ni pé anparl galman lagrikiltir dan la vil, dsi bann toi, dsi bann balkon, dann lo pti karé d'kour, l'agrikiltir an otèr, l'agro forèstéri. Sa i done anou in bon léspas agrikol pou nou an avoir nout sékirité alimantèr... Ni doi pans osi magazin pou konsèrv nout rézèrv alimantèr é sa sé in n'afèr demoun i koné fèr dopi lontan.

Dann mèm réyon i fo pa ni obliy isi i pé fé dé-troi rékolt tout l'ané. In tan mi rapèl demoun téi plant mayi, magnok, zariko dsi lo mèm morso d'tèr, inn apré lot, sansa an lintèrkaler rantre zot sansa avèk kann. Donk ni pé multipli lo sète mil éktar par dé é pétète mèm par troi si ni konète bien roganiz anou. Si ni konète bien amenn nout bato.

Dézyèm fo kozman demoun i di san fé travaye z'ot tète : ni manz dori é i plant pa d'ri isi La Rényon é si i plant i fo an avoir dolo an konsékans. Sa sé la mantri sansa l'ignorans. Alé dsi l'internet épi rogard landroi i plant do ri, é lo kalité d'ri i plant : an kiltir irigé, sansa an kiltir sèsh-antansyon lo ri la pa in plant akwatik. Si li la bézoinn lo, lé pa toutan épi dann tout sézon. Néna mayi, néna lo mil, néna sorgho sak i apèl mapinm : dann Burkina Faso i ansèrv mapinm pou fé d'pain é sa lé koni par tout demoun sa !

In zour in ga i apèl Tibèr la di dovan moin : fouya pin la anpèsh in bonpé d'moun mor dann la gèr tantnèf-karantsink é sa lé vré. Si tèlman, momandoné in l'asosyasion té i sava partou pou plant fouyapin. Néna osi sonz, kanbar patat é tout kalité rasine ankor i pé pèrmète anou an avoir bnout sékirité alimantèr.

Troizyèm kozman : manzé i kout tro shèr pou produi.sof si i mète l'angré shimik par koté, sof si i ansèrv pi so salté dézèrban, sof ankor si i pratin la pèrmakultur sansa l'agrikultur biolojik... Pou finir mi pé dir larzan sré myé plas éladan ké dann d'ot zafèr é sirtou in vérité san pour san :  
La sékirité alimantèr, sa i rant dann nout léjitime défans. Fransh vérité !

*Justin*